

On savait qu'avec sa réforme de la Taxe d'Habitation Emmanuel Macron remettait fondamentalement en cause le socle républicain,

en privant les élus locaux de la libre administration de leurs Communes, plus de marge de manœuvre pour faire vivre des politiques

publiques de proximité ou des projets de territoire, recentralisation des pouvoirs, déni de démocratie... Les Maires sont réduits à l'état

de notaires pour devenir de simples administrateurs, exécutant des politiques nationales, sans discernement et au détriment des populations

les plus fragiles, dans un contexte de hausse des prix et de précarisation galopante.

Les Maires et les Conseils Municipaux sont ainsi placé sous la tutelle (et les humeurs) du moindre fonctionnaire d'État... Pauvre France ! Ta

République n'est pas en marche, mais ta République fout le camp !

Si vous avez voté Macron, vous devez savoir la vérité et comprendre que vous ne pourrez plus désormais venir demander quoi que ce soit

au Maire de votre Commune, il n'en a plus les moyens.

Pire encore, au moment des élections Présidentielles, quand les Conseils Municipaux étaient tenus de voter leur Budget Primitif, les Communes

n'avaient même pas les informations de la part des services de l'État, concernant les dotations et les recettes d'imposition... Comment construire

un budget dans ces conditions ? Jamais dans l'histoire de la Cinquième République, les Communes n'avaient été aussi maltraitées par les services de

l'État ! Et j'avoue que je ne comprends pas tous ces politiques obséquieux béni-oui-oui qui ne protestent même pas... C'est dire si le sort du peuple

leur importe peu !!!

A Tomblaine, par exemple, nous avons appris deux jours avant le deuxième tour des Présidentielles que nos dotations diminuaient de ... 69 000€ pas

prévus au budget, puisque pas annoncés avant le vote du BP... Il faut dire qu'en 15 ans (Sarkozy, Hollande, Macron, même bilan) nous avons constaté

une diminution de 760 000€ (différence sur une année entre ce que nous percevions en 2005 et ce que nous percevions en 2020) sur les dotations

de l'État, alors que dans le même temps nous avons connu une augmentation de 15% de la population !

Comment continuer, dans ces conditions, à donner du service public pour garantir la cohésion sociale et la solidarité sur nos territoires ? Mais ce n'est

pas le souci de l'État.

Et puis voilà que le nouveau gouvernement Borne a annoncé une augmentation du point d'indice au 1er juillet pour les fonctionnaires. C'est une excellente

nouvelle, car la plupart des fonctionnaires dans nos Communes sont mal payés, contrairement à nombre de fonctionnaires d'État, nantis de la République,

dans les Ministères, dans certaines administrations d'État, dans les Rectorats...

Sauf que l'augmentation de ce point d'indice n'avait pas été annoncé avant le vote des budgets des Communes et que cela va encore plomber un peu plus

leurs budgets, puisque bien évidemment cette mesure, qui s'impose aux Communes, n'est absolument pas financée par l'État !!!

Pour la petite Commune de Tomblaine, il en coûtera 88 000€ supplémentaires pour la fin de l'année 2022, puis 180 000€ en année pleine.

La bonne nouvelle :

Alors, un courageux député, Charles de Courson, a dû se rappeler que sans les Communes la République n'existe pas, il a proposé (la veille du 14 juillet, c'était

un signe !!!), en Commission un amendement (adopté à une voix près) une compensation par l'État aux collectivités du dégel du point d'indice (pour 1,136

milliard quand même !), cela ne concernait que l'année 2022.

La mauvaise nouvelle :

Voilà que cette semaine, en séance à l'Assemblée, les députés ont rejeté cet amendement (114 voix contre, 111 pour), la disposition ne reviendra a priori

pas dans le texte... Dégagez, y a rien à voir ! Quelle honte !

Ce que les électeurs, les contribuables, les citoyens doivent savoir :

Les députés qui ont voté contre, ont voté contre vous, contre vos Communes, contre le peuple de France ! Ils n'ont pas de honte !

Mais comme ils ne s'en vanteront sans doute pas, sachez par exemple que le député Macronien Emmanuel Lacresse a voté contre et que le député de droite

Thibaut Bazin... n'était pas présent dans l'hémicycle... Qu'on se le dise !

J'invite tous les citoyens de France que cela intéresse à aller consulter le site de l'Assemblée pour savoir comment leur député a voté, ou bien tout simplement

où il était hier...